

Transition énergétique « OUI », destruction du milieu marin « NON »

A l'heure où les actions mises en place par les professionnels costarmoricains pour gérer durablement les ressources ont pour conséquence positive une augmentation significative de la biomasse de coquilles Saint-Jacques (atteignant des niveaux sans précédent en baie de Saint-Brieuc), il est fort regrettable d'entendre l'Etat et la Région Bretagne affirmer que ce projet devra se faire alors que les engagements pris envers les pêcheurs ne sont pas respectés.

De même, les pêcheurs professionnels jugent inacceptable l'arrogance et l'attitude méprisante du développeur, qui continue d'annoncer un début des travaux pour le printemps 2021 alors qu'à ce jour il n'a notamment toujours pas présenté d'éléments validés par la communauté scientifique concernant les réponses biologiques en termes de développement (croissance, reproduction...), physiologie et comportement de la plupart des espèces de la baie de Saint-Brieuc soumises aux perturbations de la phase travaux.

C'est notamment le cas pour la coquille Saint-Jacques, pour laquelle de nombreuses incertitudes planent encore sur les impacts de ce projet (bruit, turbidité, pollution chimique). Cette espèce, tenant une place importante dans la région tant sur le plan économique que culturel est présente en quantité importante sur la zone du projet. En effet, la biomasse d'adultes reproducteurs recensée par IFREMER (2014) sur la zone d'implantation des éoliennes est supérieure à ce qu'il est possible de trouver sur tout autre gisement breton, et participe à alimenter en coquilles Saint-Jacques les gisements du golf normand-breton.

C'est pourquoi, agacés de se faire mener en bateau par Ailes Marines et de ne pas avoir ces réponses, les pêcheurs professionnels et leurs représentants demandent la suspension de ce projet.

Enfin, dans l'éventualité où ces garanties ne seraient pas apportées rapidement par Ailes Marines, les pêcheurs professionnels et leurs représentants indiquent qu'ils continueront à mettre tous les moyens en œuvre pour annuler le projet et empêcher le début des travaux, et espèrent vivement que les élus locaux et les costarmoricains seront à leur côté pour défendre la baie de Saint-Brieuc.

À propos du CDPMEM 22 :

Le CDPMEM 22 a pour mission de représenter et défendre les intérêts des professionnels de la pêche maritime et des élevages marins des Côtes-d'Armor. En quelques chiffres, la pêche en Côtes-d'Armor regroupe environ 300 navires et environ 800 marins-pêcheurs.

Contact presse :

Alain COUDRAY – Président du CDPMEM22
Espace Azur, rue des Grands Clos – 22590 PORDIC
Mail : cdpmem22@bretagne-peches.org
Site internet : <http://cdpmem22.fr/>